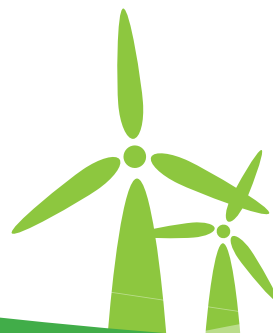




# « Comment mettre en œuvre des solutions de maîtrise de l'énergie? »

**> Agir pour réduire sa consommation d'énergie**





**LES CHIFFRES CLÉS :** (source PRERURE)

- > **85%** de la production électrique en Guadeloupe est obtenue à partir d'énergie fossile
- > **+ 46%** d'augmentation de la consommation sur le territoire entre 2000 et 2011

> Notre contenu Carbone est **10 fois** plus important que celui de la métropole ce qui augmente d'autant nos rejets de Gaz à Effet de Serre (GES).

Mu par une forte volonté politique, le **Plan Régional de l'Énergie (PRERURE)** a fixé des objectifs très ambitieux pour le bâtiment, pour notre département :

- > part de l'énergie renouvelable : **50%** en 2020 et **75%** en 2030
- > maîtrise de la demande d'énergie : **-20%** en 2020 et **-40%** en 2030, par rapport à l'évolution tendancielle, soit une stabilisation de la consommation au niveau de 2010.

• **LA RÉGLEMENTATION THERMIQUE GUADELOUPE :**

À travers la **Règlementation Thermique Guadeloupe (RTG)**, la Région Guadeloupe a légiféré en matière de constructions neuves avec l'ensemble des acteurs. Les bâtiments existants font l'objet d'un volet spécifique.

**Les objectifs :**

- > valoriser la performance énergétique sur le marché de l'immobilier
- > inciter propriétaires et occupants à engager des actions d'amélioration

La **climatisation** représente **30%** de la consommation électrique dans le bâtiment. Agir sur sa consommation, c'est agir sur sa facture et donc sur ses rejets de **Gaz à Effet de Serre (GES)** et donc aussi sur la facture de l'île toute entière.

La Région a mis en place un site pour vous documenter :

[www.guadeloupe-energie.gp](http://www.guadeloupe-energie.gp)



• **DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE ET TRAVAUX DE MDE DANS LE BÂTIMENT :**

L'ademe accompagne les personnes morales à réduire leur impact sur l'environnement à travers **2 dispositifs** sur de nombreuses thématiques environnementales dont la maîtrise de l'énergie.

- > **l'aide à la décision** peut atteindre jusqu'à **70% du montant de l'étude** (diagnostic énergétique, BEGES, étude de faisabilité)
- > **l'aide à l'investissement** : l'Ademe et ses partenaires financiers (Région Guadeloupe, FEDER, EDF) apportent aux entreprises un ensemble de services pour les aider à monter leur projets (soutien méthodologique, aide financière). L'attribution de l'aide se fera après l'analyse financière du projet.

• **BILAN DES ÉMISSIONS DE GES:**

L'article 75 de la loi Grenelle 2 indique que l'Etat, les collectivités, certaines personnes morales de droit public et privé sont tenus d'établir un **bilan de leurs émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)**. Ce bilan est complété par une synthèse des actions envisagées pour réduire leur émission de GES. Ce bilan est rendu public et est mis à jour tous les 3 ans.

Sont concernés l'Etat, la Région, le Département, les collectivités de poids supérieur à 50 000 habitants, les personnes morales de droit privé fortes de plus de 250 salariés et les personnes morales de droit public forte de plus de 250 agents en Outre-mer. Même si vous n'entrez pas dans le champ de ceux qui y sont contraints, vous pouvez par une démarche volontaire, faire établir un **BEGES (bilan des GES)**.

**Il y a plusieurs enjeux :**

- > améliorer la compétitivité et la rentabilité
- > mesurer les risques et les opportunités

Vous devez passer par un **bureau d'étude agréé** pour faire un état des lieux et dégager des pistes d'actions. L'ADEME peut vous proposer un accompagnement technique et financier pour vous aider dans la mise en oeuvre de cette démarche. **Le financement est d'au moins 50% des dépenses éligibles** en fonction des règles établies à consulter sur demande.

• **RETOURS D'EXPÉRIENCES :**



« Nous avons étudié l'isolation, la protection solaire, les équipements des chambres froides ainsi que l'organisation de l'espace et l'aménagement des bureaux car notre installation consomme environ 800 000 Kwh par mois. Nous sommes dans une démarche globale sur l'immeuble SOFRIGEL à Jarry qui a plus de 40 ans. Nous sommes aidé par l'ADEME pour cette rénovation. »

[ M. Claude Bonnet / Groupe Barbotteau ]

« Nous avons entrepris une étude pour les bâtiments Canada et Orlando car il avait une faible efficacité énergétique. Nous sommes intervenus au niveau de l'isolation des toitures, des brises-soleil, des auvents, de l'éclairage intérieur et extérieur. Aujourd'hui, nous avons amélioré le confort d'utilisation des locaux et réduit de plus de 30 % la facture énergétique. Pour ce projet la société Karinvest a pu bénéficier de 33% d'aides publiques des dépenses éligibles. »

[ M. René Vernhet / Karinvest ]



« L'aéroport a lancé son plan 2011-2013 pour augmenter les économies d'énergie et contenir les coûts de maintenance et de consommation en dépit de la constante évolution de la plate-forme. Après une étude énergétique, le cabinet d'audit a défini différentes préconisations: l'amélioration de la qualité thermique des bâtiments, l'amélioration des équipements, la proposition de plan d'actions sur les comportements. Nous avons également mis en place des supports de communication pour contribuer de manière pédagogique à l'information du public. »

[ M. Richard Beauperthuy / Aéroport Pôle Caraïbes ]



« Nous sommes présents dans toutes les régions. Notre rôle est d'accompagner, à la fois en terme d'expertises, de conseils mais aussi de soutiens financiers, de mobilisation de subventions, tous les projets qui sont portés, à la fois par les entreprises mais aussi par les collectivités dans les domaines de l'énergie, sa maîtrise ou le développement d'énergies renouvelables. La consommation d'énergie est un poids croissant dans le budget des entreprises. Cette augmentation est très importante et elle se fait sentir sur votre compétitivité. Des solutions existent pour les maîtriser. Il vous est possible de réduire ce poste de dépenses et par là même de réduire votre impact sur l'environnement. N'hésitez donc pas à vous rapprocher de nous. »

[ Mme Catherine Luciani / Directrice de l'ADEME Guadeloupe ]

## CONTACTEZ-NOUS :

L'ADEME a mis en place un site pour vous documenter : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Un ingénieur pôle entreprise peut vous renseigner :

**M<sup>elle</sup> Marianna MARTEL** : 0590 26 77 60 / [marianna.martel@ademe.fr](mailto:marianna.martel@ademe.fr)

Un chargé de mission Energie-Environnement est à votre disposition à la CCI IG :

 **M. Jonathan Melchi** : 0590 93 77 12 / [j.melchi@guadeloupe.cci.fr](mailto:j.melchi@guadeloupe.cci.fr)



Un chargé de mission Environnement est votre disposition à la CRMA (Chambre Régional des Métiers et de l'Artisanat) :

**M. Jean Marc MOUTOU** : 0690 41 18 51 / [jmmontout@cmguadeloupe.org](mailto:jmmontout@cmguadeloupe.org)

## NOS PARTENAIRES :

